



## Bail au 2 noms, séparation et pal

Par **qquestion**, le 09/11/2013 à 13:03

Bonjour,

Je suis locataire depuis 3 mois avec mon copain d'un f2, malheureusement nous avons décidé de mettre un terme à notre relation. Le problème est que le bail est a nos deux noms. Nous sommes passés par une agence.

Je voudrais savoir si moi en étant seul je pourrais garder l'appartement sachant que je touche que 1000 euros par mois et que mon loyer est de 680 euro. Je pense avoir le droit au APL. Comment prouvé à la CAF que je suis bien la seule à vivre dans l'appartement sachant que le bail est a nos 2 noms ?

Comment faire pour retiré un nom sur le bail??

Merci d'avance de m'accorder votre temps.

Par **amajuris**, le 09/11/2013 à 13:14

bjr,

gardez l'appartement me parait difficile au regard du loyer et de vos revenus.

il faut que votre ex informe par courrier recommandé qu'il quitte le logement, mais il doit exister une clause de solidarité dans le bail ce qui signifie que si vous payez pas le loyer, le bailleur pourra demander à votre copain de payer.

la solution est de refaire un bail mais vu vos revenus je ne pense pas que le bailleur accepte. donc il vous faut trouver une location en rapport avec vos revenus.

cdt

Par **Lag0**, le **09/11/2013** à **20:02**

Bonjour,

Il n'y a pas à refaire de bail.

Dans le cas d'un bail à plusieurs preneurs, chaque preneur peut donner congé quand il le souhaite. Passée la durée de son préavis, il n'est alors plus locataire en titre. Le bail se poursuit alors automatiquement et aux mêmes conditions avec le preneur qui n'a pas donné congé.

Si le bail comporte une clause de solidarité, le preneur sortant reste solidaire en cas d'impayés du locataire jusqu'à la prochaine reconduction du bail.

Pour la CAF, il vous faudra demander au bailleur une attestation comme quoi vous restez seul locataire après congé de l'autre preneur.

Par **qwestion**, le **09/11/2013** à **20:15**

Tres bien je vais faire ainsi, demander au bailleur en esperant qu'il accepte de faire un avenant pour la Caf, ainsi je pourrais supporter le loyer.

Merci pour vos réponse.